



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Université
d'ORLÉANS**

Procès-Verbal : Commission Formation et de la Vie Universitaire

Formation Plénière

Séance du lundi 2 mars 2026

Membres élus de la Commission Formation et Vie Universitaire du Conseil Académique :

Civilité	Nom	Présent(e)	Absent(e)	Représenté(e) par :
Monsieur	ABRAHAM Romain		X	
Madame <i>Monsieur</i>	ALAMELOU Emma (Titulaire) <i>Gilot Quentin (Suppléant)</i>		X	
Monsieur	BARTOUT Pascal	X		
Madame	BEGUIN-VINCENT Geneviève	X		
Madame	BELAYACHI Naïma		X	M. ONNÉE Stéphane
Madame <i>Madame</i>	BEN SAAD Cyrine (Titulaire) <i>BAYSAL Evin (Suppléante)</i>		X	
Monsieur <i>Madame</i>	BENELCAID Ziyad (Titulaire) <i>MOK Julienne (Suppléante)</i>		X	
Monsieur	BENSAID Abdelkrim		X	M. BARTOUT Pascal
Monsieur <i>Madame</i>	BOUDES Alexis (Titulaire) <i>DOUDJEDID Agnès (Suppléante)</i>	X		
Monsieur	CARBONNELLE Etienne	X		
Madame <i>Madame</i>	COTTE Lennie (Titulaire) <i>MAKOUGOU FOTSO Annette (Suppléante)</i>		X	
Monsieur	DI NALLO Bruno		X	
Madame	ETEVEZ Laure	X		
Madame	FROMONT HANKARD Gaëlle		X	M. CARBONNELLE Etienne
Madame	IBARGUEN-VARGAS Nylza Yadira	X		
Madame	INGARAO Aurore	X		
Monsieur <i>Madame</i>	JAFFRE Raphaël (Titulaire) <i>LABONNETTE Lucie (Suppléante)</i>		X	
Madame	LEJEUNE Véronique		X	M. MORIN Richard
Madame	LEPEINTRE Angélique	X		
Madame	LOTH Karine	X		
Madame	LOUBERE Stéphanie	X		
Monsieur	MALRIEU Florent		X	M. RINGUEDE Sébastien
Monsieur <i>Madame</i>	MCLAUGHLAN Gérard (Titulaire) <i>BOIN Maélys (Suppléante)</i>		X	
Monsieur	MIGUEL Fabrice	X		
Monsieur	MORIN Richard	X		
Madame	NARCISSE Sophie	X		
Monsieur	ONNÉE Stéphane	X		
Monsieur <i>Madame</i>	OUCHQIR Rim (Titulaire) <i>EI HANI Marwane (Suppléant)</i>		X	
Madame <i>Monsieur</i>	PHILIPPE Mélody (Titulaire) <i>MEDEIROS DA RESSURREICAO Danilo (Suppléant)</i>		X	
Madame	RABAUD Isabelle	X		
Madame <i>Monsieur</i>	RAYMOND Fleur (Titulaire) <i>LERAY Yoann (Suppléant)</i>		X	
Madame	RENAUD Juliette	X		
Monsieur	RINGUEDE Sébastien	X		
Madame	ROYER Gladys (Titulaire) <i>Poste vacant (Suppléant)</i>		X	
Madame	SIEGWALD Solange	X		
Monsieur <i>Monsieur</i>	TRAORE Pierre-Keleti (Titulaire) <i>BONMARTY Mark (Suppléant)</i>		X	

Art 27 des statuts de l'université (CAc) qui s'applique à la CFVU

Le Conseil ne peut valablement siéger que si le tiers des membres composant la formation est présent et si la moitié est présente ou représentée.

Conseils	Effectif statutaire	Membres en exercice	Quorum	Dont 1/3 présents
CFVU	40	36	18	12

En début de séance : Nombre de présents : 18 / Procurations : 5 / Total votants : 23.

Invités à la séance (par ordre alphabétique) :

- M. Fabrice FITZÉ, Directeur de la DEVE
- Mme Gladia FOFANA-GODARD, Secrétaire de séance
- Mme Caroline LORIOT, DGSA FVE
- Mme Emiliane TAILLEBOIS, Maître de conférences
- M. Luc VAN COUWELAAR, Directeur de la DOIP

Le quorum étant atteint, M. Sébastien RINGUEDE, le Vice-président de la Commission Formation et Vie Universitaire, ouvre la séance à 14h00.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Vice-président débute la séance en précisant que la discussion concernant l'engagement étudiant sera de nouveau débattue lors de la CFVU du mois de mai 2026, en espérant que cela mobilise davantage les étudiants.

Le Vice-président informe que le point 3 « Convention de partenariat pour la délivrance d'un double diplôme de licence professionnelle (LP) - bachelor universitaire de technologie (BUT) management de la logistique et des transports » est retiré de l'ordre du jour.

Le Vice-président CFVU interroge les membres présents pour déterminer s'il y a des questions diverses à traiter en fin de séance. Il n'y a pas de questions diverses à traiter.

INSTANCE CFVU

1. [Approbation] Relevé de conclusions relatif à la séance CFVU du 8 décembre 2025.

Le Vice-président demande s'il y a des observations ou des rectifications à effectuer sur le relevé de conclusions du 8 décembre 2025.

En l'absence de remarque, le Vice-président soumet au vote le relevé de conclusions relatif à la séance du 8 décembre 2025.

Effectif statutaire :	40
Membres en exercice :	36

Quorum :	Atteint
Membres présents :	18
Membres représentés :	5
Total :	23

Décompte des votes :

Abstentions :	0
Votants :	23
Blancs ou nuls :	0

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0

Vote de la Commission : La CFVU adopte à l'unanimité le relevé de conclusion relatif à la séance du 8 décembre 2025.

2. [Approbation] Relevé de conclusions relatif à la séance CFVU du 26 janvier 2026.

Le Vice-président demande s'il y a des observations ou des rectifications à effectuer sur le relevé de conclusions du 26 janvier 2026.

En l'absence de remarque, le Vice-président soumet au vote le relevé de conclusions relatif à la séance du 26 janvier 2026.

Effectif statutaire :	40
Membres en exercice :	36

Quorum :	Atteint
Membres présents :	18
Membres représentés :	5
Total :	23

Décompte des votes :

Abstentions :	1
Votants :	22
Blancs ou nuls :	0

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0

Vote de la Commission : La CFVU adopte le relevé de conclusion relatif à la séance du 26 janvier 2026.

Pédagogie-Formation

3. **[Avis] Convention de partenariat pour la délivrance d'un double diplôme de licence professionnelle (LP) - bachelor universitaire de technologie (BUT) management de la logistique et des transports.**

Ce point a été retiré de l'ordre du jour.

4. **[Délibération] Convention de partenariat avec l'École Nationale des Ponts et Chaussées (ENPC) relative aux modalités d'admission en première année du cycle ingénieur.**

Le Vice-président présente la convention de partenariat qui vise à formaliser et sécuriser une passerelle pour les étudiants de l'université (notamment des L2/L3 de mathématiques et double Licence Maths-Physique) souhaitant intégrer le cycle ingénieur de l'ENPC. Ce partenariat reconnaît la qualité et la pertinence des profils issus de l'université. Cela représente une opportunité précieuse pour les étudiants et démontre une volonté d'accompagner leur mobilité vers des parcours d'excellence.

En l'absence de remarque, le Vice-président soumet au vote la convention de partenariat avec l'École Nationale des Ponts et Chaussées relative aux modalités d'admission en première année du cycle ingénieur.

Effectif statutaire :	40
Membres en exercice :	36

Quorum :	Atteint
Membres présents :	18
Membres représentés :	5
Total :	23

Décompte des votes :

Abstentions :	0
Votants :	23
Blancs ou nuls :	0

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0

Vote de la Commission : La CFVU émet un favorable unanime sur la convention de partenariat avec l'École Nationale des Ponts et Chaussées (ENPC) relative aux modalités d'admission en première année du cycle ingénieur.

5. **[Délibération] Convention d'affectation des étudiants PASS- L.AS en filière Odontologie.**

Le Vice-président présente la convention qui, pour la dernière année, décrit l'organisation de l'accueil des étudiants des universités d'Orléans et de Tours au sein de la filière odontologie de l'université de Nantes. À l'avenir, la nouvelle UFR d'odontologie de Tours absorbera ces flux.

M. Bartout :

La capacité d'accueil de l'université de Tours sera-t-elle augmentée pour l'année 2027-2028 ?

Le Vice-président :

Oui, l'université de Tours bénéficiera d'une augmentation de sa capacité d'accueil. La convention concerne 10 étudiants qui seront accueillis à Nantes pour l'année 2026-2027.

Le Vice-président soumet au vote la convention d'affectation des étudiants PASS- L.AS en filière Odontologie.

Effectif statutaire :	40
Membres en exercice :	36

Quorum :	Atteint
Membres présents :	18
Membres représentés :	5
Total :	23

Décompte des votes :

Abstentions :	0
Votants :	23
Blancs ou nuls :	0

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0

Vote de la Commission : La CFVU adopte à l'unanimité la Convention d'affectation des étudiants PASS-L.AS en filière Odontologie.

6. [Avis] Maquette pédagogique du Master Erasmus Mundus Joint Master « Insects as Solutions for a Sustainable Future » à l'UFR ST en septembre 2026.

Le Vice-président explique que le Master Mundus est un Master ouvert au recrutement international et qui permet chaque semestre à nos étudiants de se rendre dans les universités partenaires.

Le Vice-président invite Mme. Emiliane Taillebois, Maître de conférences, à présenter ce point.

Mme Taillebois explique que le projet de Master Erasmus Mundus est porté par l'Université de Tours en partenariat avec l'Université d'Orléans, l'université KU Leuven (Belgique) et l'université de Nova Lisbonne (Portugal).

Ce projet spécifique bénéficie d'un cofinancement de l'Union Européenne, et chaque université est responsable de la rémunération de ces enseignants.

Actuellement, il y a un réseau de soixante-deux partenaires associés, issue de l'industrie et du monde universitaire dans trente-quatre pays différents. Les étudiants qui participeront auront des perspectives différentes. Cette formation est ouverte aux étudiants du monde entier, avec l'obligation de ne pas dépasser plus de 10% d'étudiants d'une même nationalité sur les quatre promotions qui vont être financées.



Le programme inclut une mobilité obligatoire dans les trois universités. L'université d'Orléans accueillera les étudiants principalement inscrits sur Tours au cours du premier semestre du M1.

Pour la diplomation en conformité avec les règles de l'Europe, on peut choisir soit d'éditer des diplômes uniques, chaque université délivre son propre diplôme ou d'éditer un diplôme commun. Nous avons opté pour l'édition d'un diplôme unique délivré par l'ensemble des universités avec l'accord des collègues des universités de Belgique et du Portugal.

Mme Taillebois explique qu'une réponse à l'appel d'offres a été transmise en février 2025. La réponse officielle concernant l'accord de financement par l'Europe a été obtenu en novembre 2025.

Nous avons demandé une année de préparation pour les aspects administratifs et logistiques. On aura la première promotion d'étudiants en septembre 2026.

Ce projet de Master Erasmus est né d'un Réseaux Thématiques de Recherche (RTR), au niveau de la région Centre avec tous les acteurs qui travaillaient en Entomologie sur les sites de l'Université d'Orléans et de l'Université de Tours. Ils ont identifié l'absence de formation à un niveau d'excellence Européen de Master en Entomologie. Lors du consortium, les différentes universités ont été choisies en fonction de leur spécialisation. L'agroécosystèmes (France), l'industrie "feed and food" (Belgique), et la lutte antivectorielle (Lisbonne). Cela permet une belle complémentarité en termes de thématiques.

Mme Taillebois présente la maquette de formation pédagogique. Elle explique qu'ils ont continué la réflexion en complémentarité des spécialisations et en utilisant des modules spécifiques notamment des corps modules qui permettent d'apporter les connaissances fondamentales pendant les trois semestres.

Un module d'inclusion des étudiants est inclus dans le projet. Ici, c'est le module Langue et Culture. Son but est de familiariser les étudiants avec la culture locale, la culture sociétale et le fonctionnement du monde de la recherche dans les différents pays où ils vont être formés.

Mme Taillebois détaille le premier semestre dans lequel l'université d'Orléans interviendra (voir maquette en annexe). Durant ce semestre, les étudiants seront présents quinze jours sur site avec des interventions délocalisées. Les étudiants auront un logement disponible et financé dans le cadre du projet.

Les enseignants-chercheurs de l'Université d'Orléans, on a une co-responsabilité sur trois des modules de ce premier semestre et participe aussi aux différents comités de pilotages, de coordinations et de sélections (comité de gestion, conseil de perfectionnement, comité de sélection...).

Les étudiants pourront postuler en stage dans les universités partenaires, le réseau de partenaires du Master Erasmus Mundus Joint Master ou d'autres structures privées pour la période de stage.

Mme Taillebois explique qu'il est essentiel de démontrer la soutenabilité économique du projet en respectant les conditions budgétaires imposés par l'Europe. Le financement a été accordé pour quatre promotions.

La capacité d'accueil est de vingt étudiants par promotion avec une proportion totale de 60 étudiants boursiers et 20 étudiants qui devront être autofinancés.

À ce jour, trois cents candidatures ont été soumises pour cette formation.

Le Vice-président exprime sa satisfaction pour l'organisation et la réalisation du projet Mundus par les équipes de Tours et d'Orléans. La réalisation de ce type de projet est extrêmement compliquée.

Le Vice-président :

Y a-t-il des candidats locaux parmi les postulants ?

Mme Taillebois :

Je ne suis pas en possession des dossiers de candidature pour le moment. L'université KU Leuven s'occupe de la gestion administrative en utilisant une plateforme dédiée existante. Dans un premier temps, l'éligibilité des pièces sera vérifiée et dans un second temps nous recevrons les dossiers de candidature.

M. Bartout :

1) Comment se traduit la gestion des candidatures pour les étudiants boursiers et les étudiants autofinancés ?

2) Est-il possible d'effectuer un stage hors maquette à la fin du semestre 2 ?

Mme Taillebois :

1) La procédure est identique pour les deux types de candidats. Lors de la candidature, ils préciseront s'ils sont en mesure de financer la formation ou pas. Nous aurons une réflexion à mener lors des sélections afin de respecter les proportions entre ces deux catégories. Afin de respecter l'hétérogénéité des origines européennes, des frais d'inscription différenciés ont été mis en place pour favoriser les candidats européens dans cette démarche. Les étudiants devront s'acquitter des frais inscriptions dans les quatre universités pendant deux ans.

Nous sommes en train de mettre en place un accord Erasmus + afin faciliter l'accès à des bourses/aides autres pour les étudiants qui n'aurait pas la bourse via le Master Mundus.

2) Ce n'est pas formalisé, mais ils peuvent demander un stage hors maquette (statut étudiant/convention de stage).

Le Vice-président soumet au vote la maquette pédagogique du Master Erasmus Mundus Joint Master « Insects as Solutions for a Sustainable Future ».

Effectif statutaire :	40
Membres en exercice :	36

Quorum :	Atteint
Membres présents :	18
Membres représentés :	5
Total :	23

Décompte des votes :

Abstentions :	0
Votants :	23
Blancs ou nuls :	0

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0

Vote de la Commission : La CFVU émet un avis favorable unanime sur la Maquette pédagogique du Master Erasmus Mundus Joint Master « Insects as Solutions for a Sustainable Future ».

7. [Délibération] Charte de l'Évaluation des Enseignements et des Formations par les Étudiants (EEFE).

Le Vice-président explique que la charte est proposée pour harmoniser et systématiser l'évaluation des enseignements et des formations par les étudiants. Chaque année, chaque semestre, sera menée une campagne d'évaluation des enseignements. L'évaluation des formations ne sera menée qu'une fois par an.

L'objectif est d'inscrire l'université dans une démarche d'amélioration continue de la qualité, répondre à un cadre législatif et fournir un outil simple, efficace aux équipes pédagogiques.

Le déploiement s'appuie sur le logiciel EvaSys (Evaluation Système), qui automatise la chaîne logistique (envoi des questionnaires, analyse des données, génération de rapports) avec l'aide d'un référent opérationnel de la DEVE et administré par un COPIL.

Une première série de bêta-tests a été réalisée avec les étudiants de la Licence Sciences de la Terre et l'année dernière avec le Pôle STAPS sur des enseignements, mais aussi sur des formations.

Une base de questionnaire est en cours de rédaction, voire complètement rédigée, en fonction de la nature de l'enseignement, que ce soit un CM, un TD, un TP, du stage, du projet, de la mémoire, de la ressource, et de la SAE pour les IUT. Les responsables de formations ou d'enseignements auront la possibilité de rajouter une ou plusieurs questions spécifiques.

Les évaluations pourront servir de base de réflexion lors des conseils de perfectionnement et contribuer à l'évolution des pratiques pédagogiques.

Il ne s'agit pas d'évaluer l'enseignant mais l'enseignement. L'anonymat des étudiants est garanti. Le responsable de l'enseignement est le seul destinataire du rapport pour encourager une culture de confiance et non de contrôle.

EvaSys est bien accueilli. Il a déjà été présenté dans plusieurs composantes et des enseignements ont déjà été évalués ou le seront prochainement.

Mme Loubère :

Sur quel type de format sont transmis les retours d'enquête (analyse, synthèse) ?

Le Vice-président :

Les rapports sont éditables sous format PDF avec un large choix de présentation des résultats possibles (diagramme, histogramme, etc.). Ils sont notamment éditables sous format HTML, permettant d'affiner les données par parcours.

Mme Lepeintre :

Ces évaluations sont-elles en complémentarité avec les évaluations HCERES et dans quelle mesure seront-elles utilisées ?

Le Vice-président :

Ces évaluations sont purement internes et concerne spécifiquement la formation et l'enseignement. C'est une opportunité qui permet aux équipes pédagogiques d'évaluer leur formation et de l'améliorer. Pendant les évaluations HCERES, il s'agira de répondre et de justifier la réalisation de l'évaluation des enseignements. De plus, la procédure des évaluations HCERES sont en train de changer et s'orientent vers l'évaluation de pans entiers de formation.

M. Onnée rejoint le Vice-président en précisant que l'évaluation des enseignements constitue un levier stratégique majeur pour les établissements universitaires, à la fois comme outil d'amélioration continue et comme preuve de la démarche qualité dans le cadre des accréditations.

L'évaluation des formations permet à l'établissement de diffuser sa volonté stratégique d'amélioration de la qualité. Le pourcentage de formations évaluées et leur répartition par grands champs disciplinaires deviennent des indicateurs clés pour mesurer cette diffusion. Il est normal que cette mise en œuvre ne soit pas homogène dès le départ, certains domaines pouvant être plus réfractaires que d'autres.

Les évaluations alimentent directement les conseils de perfectionnement. Les responsables de formation utilisent ces données pour :

- Identifier les points d'amélioration sur les maquettes pédagogiques,
- Mettre en place des actions de remédiation,
- Faire évoluer les pratiques d'enseignement.

Le processus suit un cadre structuré : constats annuels, actions envisagées, suivi de leur mise en œuvre.

Les retours des étudiants sont parfois difficiles à entendre mais, ils constituent une matière précieuse pour faire évoluer les enseignements. Ils permettent notamment :

- Identifier les problèmes de pré-requis,
- Encourager l'innovation pédagogique,
- Faire bouger les lignes sur des enseignements figés.

L'évaluation devient ainsi un outil de transformation pédagogique lorsqu'elle est réellement pilotée et utilisée par les responsables de formation, au-delà d'une simple formalité administrative.

Mme Rabaud :

Est-il possible de connaître le parcours antérieur des étudiants qui participent aux évaluations ?

J'ai remarqué que les réponses d'un étudiant qui n'avait pas les prérequis à la formation pouvaient influencer les réponses.

Le Vice-président :

EvaSys garantit l'anonymat total des répondants.

Mme Rabaud

Il ne s'agit pas de rompre l'anonymat mais de connaître au moins l'origine de l'étudiant, université de Tours ou d'Orléans, par exemple.

Le Vice-président :

On pourrait voir s'il est possible de relier les réponses aux questions ?

M. Carbonnelle :

Dans le département de formation médicale, l'évaluation des enseignements par les étudiants a été mise en place dès le départ avec des résultats très positifs. Voici les principaux éléments clés :

Première année : 80% de taux de réponse sur une promotion de 50 étudiants grâce aux relances,

Deuxième année : 40% de réponses avec 100 étudiants,

Troisième année : 30% de réponses côté administration vs 80% côté étudiants responsables de l'année qui ont repris le processus.

Malgré l'anonymat, il n'y a eu aucun lynchage envers les enseignants.

Cela a permis l'amélioration des maquettes en identifiant des redondances et en d'ajustant les contenus, de relever des problèmes de prérequis par exemple sur l'UE de biologie cellulaire/moléculaire trop difficile, résolu en modifiant l'intitulé et les critères d'inscription.

Les résultats sont analysés en commission pédagogique à chaque fin de semestre et les ajustements sont progressifs sans modifications majeures des maquettes quand les désaccords restent limités.

L'évaluation étudiante constitue un élément de preuve important pour l'accréditation du deuxième cycle, notamment lors des visites de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) et de l'Inspection Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche (IGESR). C'est un outil de démonstration de la qualité du processus d'amélioration continue.

M. Bartout :

Qui décide de l'enseignement qui va être évalué ? Peut-on évaluer les cours dispensés par des vacataires ?

Le Vice-président :

C'est au responsable de la formation qu'incombe la décision de l'enseignement à évaluer. Il n'y a aucune raison valable que les cours dispensés par des vacataires ne soient pas évalués. Ces cours font partie intégrante des maquettes de formation.

Mme Loth :

L'évaluation des enseignements par les étudiants est perçue comme un outil précieux d'amélioration pédagogique, malgré les critiques parfois virulentes qu'elle peut générer. Les témoignages montrent que ces évaluations permettent d'identifier des problèmes réels et de faire évoluer les pratiques d'enseignement. Les commentaires sont anonymes et transmis au responsable de formation. Le responsable analyse ensuite les retours pour le conseil de perfectionnement, en tenant compte des remarques constructives tout en filtrant les critiques excessives. Cette démarche permet d'identifier des pistes d'amélioration, notamment sur les méthodes pédagogiques, l'interactivité ou l'utilisation d'outils innovants. Toutefois, il est important de soumettre des questions ouvertes également.

Le rapport indique-t-il le nombre de répondants ?

Le Vice-président :

Lorsque les questions sont ouvertes, il est difficile de les analyser facilement. La décision de l'ajout d'une question ouverte sera prise par le responsable de l'enseignement.

Le rapport indique le nombre d'étudiants répondant par le nombre d'étudiants contactés.

M. Onnée souligne le rôle du responsable de filière dans la gestion des évaluations étudiantes et la transmission des retours aux enseignants. Il mentionne que ces retours constituent un outil d'amélioration pédagogique et non un instrument de contrôle. Le partage des évaluations permet :

- De maintenir l'esprit d'équipe pédagogique
- D'identifier collectivement les axes d'amélioration
- De faire évoluer les pratiques d'enseignement
- D'adapter les maquettes de formation

Les évaluations peuvent révéler des problèmes transversaux qui dépassent le cadre d'un seul enseignement. Les retours étudiants permettent souvent d'identifier des dysfonctionnements plus larges dans l'organisation d'une filière ou des prérequis insuffisants chez les étudiants.

Les témoignages montrent que ces évaluations constituent une matière indispensable pour faire évoluer les formations. Elles permettent de dépasser les résistances au changement et d'adapter les pédagogies aux besoins réels des étudiants.

Le partage systématique des évaluations avec les collègues apparaît donc comme une bonne pratique qui maximise les bénéfices pédagogiques de la démarche d'évaluation.

Le Vice-président :

Beaucoup d'enseignants percevaient l'évaluation comme un outil de jugement plutôt qu'un dispositif d'amélioration. Il existait une préoccupation que ces évaluations puissent être utilisées à des fins de contrôle ou de notation de leur performance. La stratégie d'accompagnement vise à rassurer les enseignants sur la finalité formative du dispositif.

Le processus repose sur le fait que l'enseignant garde le contrôle sur la diffusion éventuelle des résultats. Dans les filières où l'évaluation est déjà bien établie, les responsables transmettent systématiquement les rapports aux directions.

Cette diffusion devient progressivement spontanée au fur et à mesure que les pratiques se stabilisent. L'utilité pédagogique des retours finit par convaincre même les enseignants les plus réticents. Cette approche progressive semble porter ses fruits, puisque le consensus général reconnaît maintenant l'utilité de ces évaluations pour l'amélioration des pratiques pédagogiques.

Mme Ingarao témoigne que cela fonctionne très bien à l'IUT 45.

M. Boudes fait part d'une situation spécifique concernant un étudiant non retenu dans un master en raison de la virulence de ses retours d'évaluation. Il fait remarquer que si c'est le cas, cela est problématique.

Mme Loth fait part de la connaissance de ce dossier et souligne que les notes de cet étudiant n'étaient pas satisfaisantes. Certains de ces résultats n'ont pas été pris en considération dans le traitement de sa demande sur TrouverMonMaster. Son dossier a été mise en attente. Il n'y avait aucune corrélation en lien avec ses retours sur l'évaluation des enseignements.

Le dossier a fait l'objet d'un examen minutieux et a même été vu par le VP CFVU ici présent.

Le Vice-président soumet au vote la charte de l'Évaluation des Enseignements et des Formations par les Étudiants.

Effectif statutaire :	40
Membres en exercice :	36

Quorum :	Atteint
Membres présents :	18
Membres représentés :	5
Total :	23

Décompte des votes :

Abstentions :	0
Votants :	23
Blancs ou nuls :	0

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0

Vote de la Commission : La CFVU adopte à l'unanimité sur la charte de l'Évaluation des Enseignements et des Formations par les Étudiants.

Vie Étudiante

8. [Avis] Les Calendriers universitaire 2026-2027.

Les projets de calendriers universitaires sont présentés. Le principal point de discussion a été l'harmonisation de la "pause pédagogique" d'octobre. La proposition vise à équilibrer les deux parties du semestre (7 semaines avant la pause, 7 semaines après).

Certaines composantes (Polytech, IUT45 et IUT36) conservent une pause sur la deuxième semaine des vacances pour des raisons spécifiques, mais le calendrier général est maintenu pour la majorité des étudiants.

La demande de certains personnels de généraliser la pause en deuxième semaine est notée, mais la priorité est donnée à l'équilibre pédagogique pour les étudiants.

La coordination avec l'Université de Tours est confirmée pour assurer la cohérence des emplois du temps.

Mme Siegwald demande des précisions sur le calendrier des UFR sur la période du mois décembre, en ce qui concerne la date précise de début des examens.

Le Vice-président confirme que les examens débiteront à la date du 10 décembre 2026. Ce qui réduit la semaine de révision à trois jours au lieu de cinq.

Le précédent Vice-Président Etudiant (M. Théophile Sornique) s'est battu pour que les étudiantes obtiennent cette semaine de révision avant chaque session d'examens. Aujourd'hui cela pose beaucoup de contrainte aux services de scolarité.

Le Vice-président demande qu'on lui communique le nombre précis d'examens terminaux à organiser en décembre-janvier pour les UFR DEG, UFR LLSH et UFR ST.

M. Bartout :

Les personnels de l'UFR LLSH aimeraient que la période estivale soit harmonisée pour tout le monde et de préférence la deuxième semaine (rapprochement familial...).

Le Vice-président :

Les calendriers changent chaque année. La priorité est le bien-être des étudiants afin d'équilibrer les deux semestres. Il convient toutefois de la complexité du problème en ce qui concerne les congés estivaux.

Mme Etevez :

Il y a-t-il un travail en commun entre l'université de Tours et l'université d'Orléans pour les propositions de calendriers universitaires ?

Le Vice-président :

Malgré des fonctionnements différents, les propositions de calendriers ont été discutées et coordonnées entre les deux universités.

M. Bartout soulève aussi une préoccupation majeure concernant la réduction de la période de congé estival pour les enseignants-chercheurs, due à des sessions d'examens tardives et aux soutenances d'août La rémunération des enseignants ne correspond plus aux travaux demandés et réalisés et les congés s'évaporent.

Une discussion s'engage sur la difficulté de maintenir des semestres de 13 semaines d'enseignement tout en intégrant une session de rattrapage ("session 2"), comme l'exigent les textes.

Une solution explorée est la généralisation du dispositif de "seconde chance". Ce système consiste en un contrôle continu supplémentaire permettant à l'étudiant de remplacer sa plus mauvaise note du semestre.

Ce dispositif, déjà fonctionnel dans certains départements (ex: Chimie), permet d'alléger la charge de la session 2, même s'il ne la supprime pas entièrement (notamment pour les statuts spécifiques comme les RSE). La mise en œuvre doit être normalisée pour éviter les disparités entre les départements. La compensation inter-semestrielle (S1/S2) reste possible après l'application de la seconde chance.

Le Vice-président soumet au vote les calendriers universitaire 2026-2027.

Effectif statutaire :	40
Membres en exercice :	36

Quorum :	Atteint
Membres présents :	18
Membres représentés :	5
Total :	23

Décompte des votes :

Abstentions :	2
Votants :	21
Blancs ou nuls :	0

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0

Vote de la Commission : La CFVU émet un avis favorable les calendriers universitaire 2026-2027.

9. [Délibération] Propositions de subventions accordées aux projets associatifs étudiants dans le cadre du FSDIE (Commission du 12 février 26).

La commission FSDIE a examiné un grand nombre de projets le 12 février dernier, proposant initialement le financement de 32 projets pour un montant de 55 080 €.

Des ajustements sont apportés,

- Le Projet « Séjour sportif » de AGUO a été annulé par les porteurs.
- Le projet « Journée sportive des Tigresses » de Polytech Sport Filles : a fait une annonce d'annulation sur les réseaux sociaux, mais sans confirmation officielle.

La CFVU décide de délibérer sur les autres projets, en attendant une information définitive pour le Conseil d'Administration.

Mme Beguin :

Qu'est-ce que ce sont les Jeux Carabympiques ?

Le Vice-président :

C'est un événement sportif réunissant les étudiants des filières de santé de Tours et d'Orléans, se déroulant à Châteauroux pour la troisième année.

Les étudiants sont très bien accueillis sur le campus de Châteauroux pour organiser leurs événements.

M. Onnée :

Qu'est-ce que le Pouce d'Or ?

Le Vice-président :

C'est une compétition d'auto-stop, présentée comme un projet ludique malgré les réserves émises sur la sécurité.

Le Vice-président soumet au vote les propositions de subventions accordées aux projets associatifs étudiants dans le cadre du FSDIE de la commission du 12/02/26.

Effectif statutaire :	40
Membres en exercice :	36

Quorum :	Atteint
Membres présents :	18
Membres représentés :	5
Total :	23

Décompte des votes :

Abstentions :	1
Votants :	22
Blancs ou nuls :	0

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0

Vote de la Commission : La CFVU émet un avis favorable sur les propositions de subventions accordées aux projets associatifs étudiants dans le cadre du FSDIE de la commission du 12/02/26.

10. [Information] Inserup : Diplômés 2024-2025.

Le Vice-président présente une analyse détaillée de l'insertion professionnelle des diplômés de Master et de Bachelor Universitaire de Technologie (BUT), basée sur les données Inserup (rapprochement statistique des bases de diplômés et de salariés). Les indicateurs clés sont le taux d'emploi et le taux d'emploi stable (CDI) à douze mois.

Notions à retenir :

- Lorsque la promotion ne dépasse pas le nombre de vingt diplômés. Ces diplômés s'ajoutent au total des diplômés de l'année précédente.
- Un taux d'insertion est toujours supérieur à un taux d'emploi.
- Le taux d'emploi stable représente le nombre d'étudiant diplômé salariés ayant un CDI.

A. Insertion des diplômés de Master (Promotion 2024)

L'université Orléans se positionne au-dessus de la moyenne nationale à la fois pour le taux d'emploi et le taux d'emploi stable. L'analyse est affinée en comparant chaque mention à la moyenne nationale de sa propre discipline.

Points forts :

- Master Sciences du langage : Taux d'emploi et taux d'emploi stable supérieurs de près de 20% à la moyenne nationale de la discipline.
- Master de Chimie : Taux d'emploi supérieur de 15% à la moyenne des masters de chimie.

Points de vigilance :

- Master Informatique et Master MIAGE : Chute brutale et inexpliquée des taux d'emploi (-23% pour l'informatique), contrastant avec les performances passées. Une réflexion doit être menée.
- Master Agro-Sciences, environnement : Baisse significative et anormale des performances.
- Master Économie (masters internationaux) : Les taux apparaissent plus faibles, un biais expliqué par le fait que de nombreux diplômés internationaux travaillent à l'étranger et ne sont pas comptabilisés dans les bases françaises.

Une analyse sur 5 promotions (2020-2024) permet de distinguer les accidents conjoncturels des problèmes structurels.

- Exemple d'accident : La mention "Géographie" a connu une bonne année en 2024 mais reste historiquement satisfaisante.
- Exemple de problème structurel : La mention "Sciences du vivant" affiche de manière récurrente des taux d'emploi et d'emploi stable inférieurs à ceux des masters équivalents au niveau national.

B. Impact de l'apprentissage

L'université compte près de 50% de diplômés de Master en apprentissage contre 31% au niveau national.

L'apprentissage favorise un taux d'emploi et un taux d'emploi stable plus élevés, bien que l'écart avec la formation initiale (FI) tende à se réduire.

La baisse du nombre d'étudiants poursuivant leurs études (en thèse) est observée à la fois en FI et en apprentissage, au niveau local comme national. L'apprentissage n'est donc pas le seul facteur explicatif de la baisse des poursuites d'études.

C. Insertion des diplômés de BUT.

Les données sont encore limitées et agrégées par mention, ne permettant pas de distinguer les IUT.

Le constat majeur : 62% des diplômés au niveau national poursuivent leurs études. Localement, sur 800 diplômés, 512 ont repris des études. L'objectif d'une insertion professionnelle directe de 50% n'est donc pas atteint.

Pour les diplômés qui entrent sur le marché du travail, les performances de l'université sont supérieures à la moyenne nationale.

Les statistiques présentées sont des données publiques et peuvent être largement diffusées. L'objectif est que les équipes pédagogiques s'en emparent pour analyse et action.

→ [Présentation chiffrée en annexe.](#)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h15.

Le Vice-président Commission Formation et Vie
Universitaire

Sébastien RINGUEDE

